



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

12^{ème} Sommet des Présidentes de parlement

Les Présidentes de parlement s'engagent pour que chaque voix compte

Centro de Convenciones de UNASUR, San Benito, Cochabamba, Bolivie
25-26 avril 2018

Organisé par la Chambre des Députés de Bolivie et l'Union interparlementaire



ORDRE DU JOUR

1^{er} JOUR - mercredi 25 avril 2018

9 h 00 - 9 h 30

Inscription

Cérémonie d'ouverture

Allocutions d'ouverture

9 h 30 - 10 h 00

- *Mme Gabriela Montaña Viaña, Présidente de la Chambre des députés de l'Etat plurinational de Bolivie*
- *Mme Gabriela Cuevas Barron, Présidente de l'Union interparlementaire*

10 h 00 - 10 h 30

Allocution principale : D. Alvaro Garcia Linera, Vice-Président de l'Etat Plurinational de Bolivie (à confirmer)

10 h 30 - 10 h 45

Photo de groupe des Présidentes de parlement

10 h 45 - 11 h 00

Pause café

11 h 00 - 13 h 00

Séance 1 : Bilan de la sous-représentation des femmes

Voici vingt ans, à Beijing, le monde s'est engagé à instaurer l'égalité des sexes en politique. En dépit des progrès réalisés depuis lors, la proportion de femmes occupant des postes à responsabilités dans le monde politique reste bien en-deçà de l'objectif des 50 pour cent. En 2015, le monde a renouvelé son engagement en matière d'égalité des sexes en mettant en œuvre les Objectifs de développement durable, en particulier l'Objectif 5 relatif à l'égalité des sexes. Au cours du Sommet qui les a réunies en 2016, les Présidentes de parlement ont lancé un appel à la mobilisation visant à accélérer la participation des femmes, dans le but d'atteindre d'ici 2030 la parité en politique et au parlement.

Cette première séance, qui vise à aller au-delà de la simple analyse descriptive de la participation politique des femmes, explorera les raisons profondes de la sous-représentation des femmes en politique. Elle analysera notamment les avancées accomplies, ainsi que les difficultés, anciennes ou nouvelles, auxquelles sont confrontées les femmes souhaitant mener une carrière politique.

Les grandes questions suivantes seront examinées lors de cette séance :

- *Quelle incidence les relations de pouvoir régnant entre les hommes et les femmes exercent-elles sur la participation politique des femmes ?*
- *Jusqu'à quel point la perception culturelle de la prise de responsabilités politiques des femmes a-t-elle évolué ?*
- *Dans quelle mesure les stéréotypes jetant le discrédit sur la prise de responsabilités politiques de la part des femmes ont-ils évolué ?*
- *Quelles sont les nouvelles résistances qui se font jour en matière de participation politique des femmes ?*
- *Consacrons-nous suffisamment d'efforts à soutenir la prochaine génération de femmes politiques ?*
- *Quel rôle les Présidentes de parlement peuvent-elles jouer pour venir à bout des résistances, anciennes ou nouvelles, à la participation et à la prise de responsabilités politiques des femmes ?*

Les exposés et déclarations des Présidentes de parlement et des intervenantes invitées

seront suivies d'un débat ouvert.

13 h 00 - 14 h 30

Déjeuner

14 h 30 - 16 h 30

Séance 2 : Des sociétés et des parlements inclusifs

L'inclusivité et la représentativité du parlement constituent l'un des fondements de la démocratie. En tant qu'institution représentative, le parlement se doit d'être le reflet de la société dans toute sa diversité : hommes et femmes de tous horizons, âges, contextes personnels, professionnels et économiques, origines et couleurs de peau.

Les conventions des droits de l'homme et les résolutions et normes de l'UIP mettent en exergue le caractère indispensable de cette diversité, que revendiquent également les citoyens militant dans les mouvements en faveur de la démocratie et que soulignent le désintérêt exprimé pour la politique et l'abstentionnisme aux élections. Les fondements mêmes du gouvernement du peuple par le peuple doivent donc être revisités.

Les institutions représentatives sont des modèles en matière d'inclusivité pour la société dans son ensemble. Elles peuvent montrer de façon éclatante que chacun peut avoir sa place et son mot à dire à tous les échelons de la pyramide, que ce soit dans le contexte de la famille, de la société ou de l'Etat.

Cette deuxième séance du Sommet vise à déterminer ce qui devra changer ou être amélioré pour rendre le parlement plus représentatif. Ces changements peuvent prendre la forme de réformes électorales visant à ouvrir le parlement à une représentation plus diversifiée ou de mesures novatrices permettant de faire entendre la voix de tous les citoyens dans les travaux du parlement. Au-delà du parlement, cette séance débattrà des mesures à prendre pour instaurer des sociétés inclusives stables, sûres, équitables et propres à inciter tous leurs membres à participer à la vie sociale, économique, culturelle et politique sur la base des valeurs que sont l'égalité, l'équité et la dignité.

Les grandes questions suivantes seront examinées lors de cette séance :

- *Comment contribuer à l'avènement de sociétés inclusives ?*
- *Quelles expériences ont-elles été menées pour rendre le parlement plus inclusif ?*
- *Quelles mesures les partis politiques peuvent-ils prendre pour renforcer et développer la diversité dans leurs rangs, parmi leurs dirigeants et parmi les candidats se présentant aux élections ?*
- *Quels sont les facteurs permettant aux citoyens de se sentir en lien avec le parlement ou de le recréer ?*
- *Quelles innovations technologiques ont-elles été mises à profit pour permettre aux citoyens de contribuer davantage aux travaux du parlement ?*
- *Dans quelle mesure un parlement sensible au genre est-il également un parlement plus efficace et moderne ?*

Les exposés et déclarations des Présidentes de parlement et des intervenantes invitées seront suivies d'un débat ouvert.

Soirée

Réception en honneur des Présidentes de parlement

2^{ème} JOUR – jeudi 26 avril 2018

9 h 00 - 11 h 15

Séance 3 : Solutions permettant de mettre un terme à la violence dans la vie politique et au parlement

Les femmes se lançant dans la vie politique sont confrontées à une violence sexiste, qui peut prendre la forme de harcèlement, d'intimidation et de violences sexuelles, entre autres. L'étude que l'UIP a menée en 2016 pour analyser l'expérience de 55 femmes parlementaires originaires de 39 pays a révélé que plus de 81,8 pour cent d'entre elles avaient été exposées à une forme ou une autre de violence psychologique. Au total, ce sont 44,4 pour cent des femmes interrogées qui ont affirmé avoir fait l'objet de menaces de viol, d'agression physique, d'enlèvement ou de mort.

Comment peut-on parler de démocratie dans un contexte de violences politiques généralisées et de violations des droits et des libertés individuels, notamment le droit de

participer pleinement, librement et en toute sécurité à la vie politique ?

Les parlements doivent veiller au respect de ces droits et libertés fondamentaux et proscrire le harcèlement, les propos haineux, l'intimidation et la violence sous toutes leurs formes. Cet équilibre, qui reste toutefois fragile, peut se rompre.

Au-delà de la violence dont les femmes sont victimes dans la vie politique, il est préoccupant de constater, dans un grand nombre de régions du monde, un rétrécissement de l'espace démocratique. Membres de l'opposition, représentants des minorités et des populations autochtones, entre autres, sont en butte à la violence. Les situations de conflit, d'insécurité et de sortie de conflit exacerbent la violence à l'encontre des femmes, ce qui entrave considérablement leur participation politique. Enfin mais surtout, l'incivisme, voire les violences physiques dont le parlement est parfois le théâtre font trop souvent les gros titres.

Cette séance évoquera les divers types de harcèlement et de violence auxquels le monde politique est exposé et expliquera les liens qu'ils entretiennent entre eux. Elle visera à trouver des solutions permettant de remédier à la violence dont les femmes sont victimes dans l'arène politique. Elle débatera aussi des solutions devant être mises en œuvre au parlement et sur la scène politique en général.

Elle portera notamment sur le rôle que les Présidentes de parlement peuvent jouer pour veiller à ce que le parlement soit un espace de travail exempt de violence pour tous.

Les grandes questions suivantes seront examinées lors de cette séance :

- *Quelle est la différence entre la violence affectant la vie politique et la violence dont sont victimes les femmes engagées en politique ?*
- *Qui est responsable de mettre un terme à la violence à l'encontre des femmes en politique ? Quel est le rôle du législateur, des institutions, des médias, entre autres ?*
- *Quelles solutions adopter pour lutter contre la violence s'exerçant dans l'enceinte parlementaire ?*

Les exposés et déclarations des Présidentes de parlement et des intervenantes invitées seront suivies d'un débat ouvert.

11 h 15 - 11 h 30

Pause café

11 h 30 - 13 h 00

Séance 4 : Suivi de la Déclaration d'Abou Dhabi

En décembre 2016, le Sommet des Présidentes de parlement a eu lieu à Abou Dhabi. Au terme de ce Sommet, les Présidentes de parlement ont adopté la Déclaration d'Abou Dhabi, dans laquelle elles plaident en faveur du recours généralisé à la technologie numérique pour améliorer la transparence et l'accessibilité du parlement. Elles proposaient aussi que les parlements conçoivent de nouveaux plans stratégiques tournés vers l'avenir ou modifient ceux qui existent déjà, notamment en prévoyant leur contribution à la réalisation des Objectifs de développement durable. Elles soulignaient aussi la nécessité d'associer les jeunes aux travaux parlementaires en assurant leur représentation et leur participation à l'élaboration des politiques.

Les Présidentes de parlement sont aussi convenues de l'importance de promouvoir et faire respecter les droits de l'homme et le principe de tolérance dans les efforts visant à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent et à faire progresser la paix et la sécurité. Elles ont également souligné que les mesures destinées à éliminer toute forme de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles et à promouvoir l'autonomisation économique des femmes étaient indispensables pour résoudre les problèmes et les difficultés auxquelles la société dans son ensemble est confrontée. Elles ont réitéré leur engagement à réaliser l'égalité des sexes en politique et au parlement d'ici 2030. Elles ont conseillé à tous les parlements d'évaluer leur degré de sensibilité au genre.

Les Présidentes de parlement ont décidé d'œuvrer en partenariat pour l'application de la Déclaration d'Abou Dhabi. Elles ont exhorté l'UIP à donner suite aux propositions et engagements compris dans la Déclaration. Elles ont aussi appelé à promouvoir des partenariats stratégiques durables avec les instances gouvernementales, les milieux scientifiques et universitaires, les jeunes et les représentants du secteur privé et de la société civile.

Cette séance a pour but d'offrir aux Présidentes de parlement l'occasion d'évoquer les mesures prises pour mettre en œuvre la Déclaration d'Abou Dhabi dans leurs parlements et pays respectifs. Elle permettra de mettre en évidence les éventuelles difficultés rencontrées et les bonnes pratiques élaborées pour mettre en œuvre la Déclaration et donnera aussi aux Présidentes de parlement la possibilité de déterminer les nouvelles mesures à prendre pour continuer à assurer le suivi de la Déclaration. Les interventions des Présidentes de parlement seront suivies d'un débat ouvert.

13 h 00 - 14 h 30

Déjeuner

14 h 30 - 16 h 00

Séance 5 : Table ronde à l'intention des Présidentes de parlement (séance à huis clos)

Cette table ronde a pour but d'offrir aux Présidentes de parlement une plateforme leur permettant de préparer les conclusions et les principales recommandations du Sommet. Elle leur donnera également l'occasion de débattre des prochaines réunions des Présidentes de parlement.

16 h 00 - 16 h 15

Pause café

16 h 15 - 17 h 00

Séance de clôture

Le Sommet se clora sur de grandes conclusions et recommandations d'action.

Allocutions de clôture :

- *Mme Gabriela Montaña Viaña, Présidente de la Chambre des députés de l'Etat plurinational de Bolivie*
 - *Mme Gabriela Cuevas Barron, Présidente de l'Union interparlementaire*
-